

Retrouvez en annexe le DOSSIER SPECIAL sur les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.

A la Une

Un nouveau Bureau pour la MDEF Ardèche méridionale

Jeu 10 Juillet avait lieu à la maison de quartier Saint Pierre à Aubenas le renouvellement des instances exécutives de la maison de l'emploi et de la formation de l'Ardèche méridionale.

La MDEF a pour but d'accompagner le Pays dans l'anticipation des mutations économiques, et le développement de l'emploi local.

Cette réunion faisait suite aux dernières élections municipales, ainsi qu'à la nomination à la MDEF de nouveaux représentants du Pays et des autres collectivités membres. Maryse RABIER, Présidente de la MDEF depuis 2008, a remercié les partenaires pour leur engagement dans la gouvernance de la structure.

Le Conseil d'administration a ensuite élu à l'unanimité les personnes suivantes au Bureau de la MDEF :

- * Pierre MANENT, Vice-Président du Pays en charge de l'économie, est élu Président
- * Christine MALFOY, Vice-Présidente du Pays, et Maire de St Martin d'Ardèche, est élue Vice-Présidente
- * Pierre CHAPUIS, adjoint de Thueyts et représentant du Pays, est élu trésorier
- * Danielle CHARITA, adjointe de la commune de Vals les Bains, est élue au Bureau en tant que représentante des collectivités locales
- * Jean-Pierre LIOTARD, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, est élu au Bureau en tant que représentant du monde économique (suppléant : Marc SOUTEYRAND, CCI).
- * Anne-Dominique BLANC, Présidente du CIDFF, est élue en tant que représentante des associations.

D'autres personnes viennent rejoindre le Bureau : Monique ROGIER, au titre de la commune d'Aubenas, Daniel PICAL, au titre du Pays et élu de Joyeuse, aux côtés des représentants de la DIRECCTE Rhône-Alpes (UT Ardèche), de Pole emploi (Philippe FOURNIER), du Conseil Régional (Pascal BONNETAIN), et du Conseil Général de l'Ardèche (RAOUL L'HERMINIER).

La réunion s'est conclue par la remise d'un cadeau par Madeleine JOUANNY, Présidente d'honneur, à Maryse RABIER, ainsi qu'à Patrick LAVIALLE, ancien trésorier de la MDEF.

Photo : le nouveau Bureau de la MDEF



Agenda

- 25 Septembre : « 5 à 7 », Pose des menuiseries dans les maisons en rénovation et en neuf, à la Chambre des métiers d'Aubenas
- 16 Octobre : 1 semaine pour 1 Emploi, de 9h à 12h et de 13h à 16h, organisé par Pôle emploi, Espace Lienhart à Aubenas
- 17 Octobre : table ronde autour des métiers du bois, à 8h45 à l'Espace Rhône Alpes de Privas, 4 rue Pierre Filliat à Privas (en face de la Préfecture)
- 4 Novembre : formation, « la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments, solution concrète à mettre en place », animée par le docteur Suzanne DEOUX, au Lycée Astier à Aubenas, renseignements à la Maison de l'emploi et de la formation au 0475363434

Zoom

Co-construire un label valorisant les entreprises d'accueil touristique engagées dans des démarches favorisant l'emploi local et les compétences

L'inscription de la Grotte ornée du Pont d'Arc au patrimoine mondial UNESCO invite l'Ardèche à une plus large ouverture internationale. Ceci peut permettre au territoire, en appui sur ses spécificités culturelles, de mieux s'insérer dans une économie mondialisée. Aussi, un travail portant sur les compétences à « enjeux UNESCO » débute.

Il repose sur 3 volets : l'accueil interculturel pour perfectionner la posture d'accueil de touristes issus de cultures éloignées de la nôtre, la connaissance des patrimoines locaux et l'identité du territoire afin de pouvoir choisir le message diffusé sur notre propre culture et la création d'un label valorisant les entreprises impliquées professionnalisant leurs collaborateurs, notamment sur ces compétences à « enjeux UNESCO ».

Renseignement : Université Territoriale d'Entreprises 04 75 36 34 36

Laurence FANGET
 Chef de projet
 Université Territoriale d'Entreprises
 04 75 36 34 36 / 06 17 20 23 15

www.ute07.fr

Brèves brèves

- le 31 Janvier 2014 a eu lieu la Conférence Locale Emploi Formation (CLEEF), [cliquez sur le lien pour trouver les Actes](#)
- Le 23 juillet dernier a eu lieu à Thueyts la restitution des travaux des stagiaires de l'Enseignement supérieur ayant effectué une mission auprès d'employeurs locaux et participé aux activités du réseau proposées par le dispositif StartTer. En amont de l'animation du réseau de stagiaires, startTer diffuse l'offre de stage des entreprises auprès d'écoles et universités ciblées en fonction de la mission, aide à la recherche de logement, et propose des techniques de recherche d'emploi. Cette seconde édition a vu le réseau s'étoffer. La prochaine édition proposera aussi d'accueillir des étudiants en thèse !

Focus

La filière bois en quête de développement

La Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Ardèche méridionale, en partenariat avec l'Interprofession Fibois, a lancé en mars dernier une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale, appelée aussi GPECT, sur la filière bois. Cette démarche expérimentale est engagée sur le territoire de l'Ardèche méridionale. Elle met l'accent sur la cohérence, la proximité et le partenariat entre les entreprises de la filière et les acteurs de l'emploi-formation.

Ce projet se raccroche notamment à une démarche régionale qui concerne l'actualisation du Contrat d'Etude Prospective (CEP). Ce CEP est un des axes de l'Engagement pour le Développement des Emplois et des Compétences (EDEC) de la Région Rhône-Alpes. Il consiste à réaliser un diagnostic des besoins des entreprises de la région en termes d'emplois, de compétences et de formations et de définir des préconisations en lien avec ceux-ci.

Le projet GPECT tente de valoriser le CEP en employant une méthodologie proche de celui-ci. Une enquête a notamment été menée auprès des chefs d'entreprises, elle a permis de faire émerger des problématiques de territoire, spécifiques ou non à la filière bois. Parmi les plus préoccupantes nous avons retrouvé : une définition difficile des besoins en compétences, un niveau de formation bas, une perception de freins à l'accueil des apprentis, un manque de temps pour la formation continue, un souci d'attractivité de la filière et des départs volontaires fréquents.

La finalité de cette démarche et l'objectif actuel sont d'élaborer des pistes d'actions à mettre en œuvre sur le territoire afin de pallier à ces problématiques.

Vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner à cette newsletter : [contactez-nous](#)

Clauses sociales et environnementales en Ardèche méridionale dans les marchés publics

Clauses d'insertion dans les Marchés publics

Ce semestre, ce sont 7 opérations de logements de VIVARAIS HABITAT (dont 6 récemment démarrées) qui offrent des emplois au public éligible aux clauses d'insertion. Deux autres opérations complètent cette offre dont les maîtres d'ouvrage sont la Mairie de Cruas et la SEMVA.

Pour ce dernier maître d'ouvrage, le chantier a commencé fin 2013 (il s'agit de l'espace aquatique en construction à Pont d'Aubenas) la plupart des postes en insertion seront pourvus cette année.

Sur l'ensemble des chantiers : 22 postes d'une durée d'un semaine à 1 an.



En raison de la mutualisation des heures sur plusieurs lots, 4 bénéficiaires ont vu s'allonger leur période d'emploi sur ces chantiers, et ce sont donc 18 candidats qui sont actuellement en activité sur ces postes.

L'une des entreprises a choisi un recrutement (sur la base de 2 lots classés) en contrat d'Avenir, une autre un contrat en alternance avec le Geiq. D'ici la fin de l'année, 47 candidats éligibles doivent encore être recrutés sur les chantiers évoqués pour des durées allant d'une semaine à 4 mois.

Trois entreprises titulaires de lots classés sur plusieurs opérations publiques et deux départements, ont souhaité mutualiser le recrutement pour le total de leurs heures d'insertion. Ils ont prolongé ainsi de plusieurs mois le contrat initial du salarié éligible aux clauses. Pour l'un des salariés, ce contrat plus pérenne a pu voir le jour grâce à l'entente et l'accord sur la méthode de

plusieurs facilitateurs (CG 07 et 26 et MDEF).

Deux ACI travaillent ponctuellement (marchés à bons de commande de la CCPAV et du SIBE) sur des chantiers d'entretien de sentiers et de berges de rivière : SYNERNAT et ECATE. Cela représente une vingtaine de personnes en plus.

Les mises en emploi jusqu'à fin 2014 concernent au total, pour l'instant, 85 personnes (avec ACI) dont les candidatures seront validées par le facilitateur de la MDEF.

D'autres mutualisations pourront avoir lieu.

Le suivi de l'entreprise dans cette action est assuré durant la période d'emploi par le facilitateur de la MDEF, en lien avec le référent d'insertion du bénéficiaire.

Les partenaires des mises en emploi dans la période : Pôle Emploi, Artim07 (Archer), Access Interim d'Insertion Centre Ardèche, Jubly, les services sociaux du Département, les Missions locales.

Les volumes d'heures proposés par la chargée de mission Insertion/Marchés publics (facilitateur MDEF), dans les projets du premier semestre, représentent : 5580 heures d'emploi. 3350 h (Vivaraïs Habitat) sont déjà validées et les appels d'offres ont été lancés. La période électorale a ralenti le rythme des marchés publics dans cette période. Pour rappel, en fin d'année 2013 ce sont 16 000 heures d'emploi qui étaient déjà en cours ou programmées.

Une nouvelle Convention a été signée avec un maître d'ouvrage : la Communauté de Communes Beaume Drobie et à l'échelle nationale, dans le cadre AVE, un accord établi avec l'OFIL (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) pour le suivi de la clause d'insertion dans ses marchés d'interprétariat sur notre territoire.



Pour rappel :

Qui est concerné par ces postes liés aux clauses ?

Les demandeurs d'emploi de longue durée (au minimum un an d'inscription à Pôle Emploi), les jeunes inscrits en Missions locales peu ou pas qualifiés, les seniors peu ou pas qualifiés, les personnes handicapées, les bénéficiaires d'allocations de solidarité.

Rappel du rôle du facilitateur : il apporte un appui au maître d'ouvrage pour la rédaction des pièces du marché concernant l'insertion, il accompagne l'entreprise dans ses obligations liées à l'insertion sur son lot, dès notification, et le suivi du recrutement et de la bonne exécution de l'entreprise, il rédige un bilan de l'action pour le maître d'ouvrage, il tient à jour un tableau de bord des candidats bénéficiaires des postes sur les clauses, afin de connaître les étapes de leur parcours vers l'emploi. Les démarches de recrutement se font en lien avec les partenaires de l'emploi du territoire.



La performance environnementale dans les Marchés publics : un guide de 12 réalisations exemplaires en Ardèche méridionale

D'un espace de « co-working » à Saint-Etienne de Boulogne, en passant par des logements sociaux à Saint-Julien du Serre ou à Vinezac, ou par l'espace de restitution La Caverne du Pont d'Arc, l'une des ambitions communes aux maîtres d'ouvrage publics concernés est de réaliser une performance environnementale.

Et cela quelle que soit la taille du projet et le montant de l'investissement prévu. Rénovation et construction de bâtiments publics sont de plus en plus l'objet, en amont de la préparation des marchés, d'une réflexion sur la dépense énergétique, à moyen et long terme. Faire un choix durable dans ce contexte, implique un projet permettant une économie véritable, avec des matériaux aussi locaux que possible, une mise en œuvre adaptée, et par conséquent des maîtres d'œuvre et des entreprises locales pouvant répondre à ces nouvelles exigences.

Réalisé dans le cadre de la mission de facilitation des clauses sociales et environnementales dans les Marchés publics, portée par la MDEF depuis 2012, ce recueil fait suite à « Histoires de parcours », tome 1 diffusé en 2013, dédié aux clauses sociales, en faveur de l'insertion professionnelle. Cette seconde partie sur « La performance environnementale » est largement diffusée auprès des acheteurs publics, l'objectif étant de sensibiliser à la préparation de futurs projets performants, tout en les rassurant sur l'adhésion et les compétences de nombreuses entreprises locales.

Le recueil est disponible à la MDEF.



Appui financier sur la mission de développement des clauses dans les marchés publics : Région Rhône Alpes (CDDRA), Etat (DIRECCTE), FSE.

Vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner à cette newsletter : contactez-nous